

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2016

---

STATUT GÉNÉRAL DES AAI ET DES API - (N° 3476)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL65

présenté par  
M. Warsmann, rapporteur

-----

### ARTICLE 11

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« parlementaires »,

les mots :

« députés et sénateurs ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.